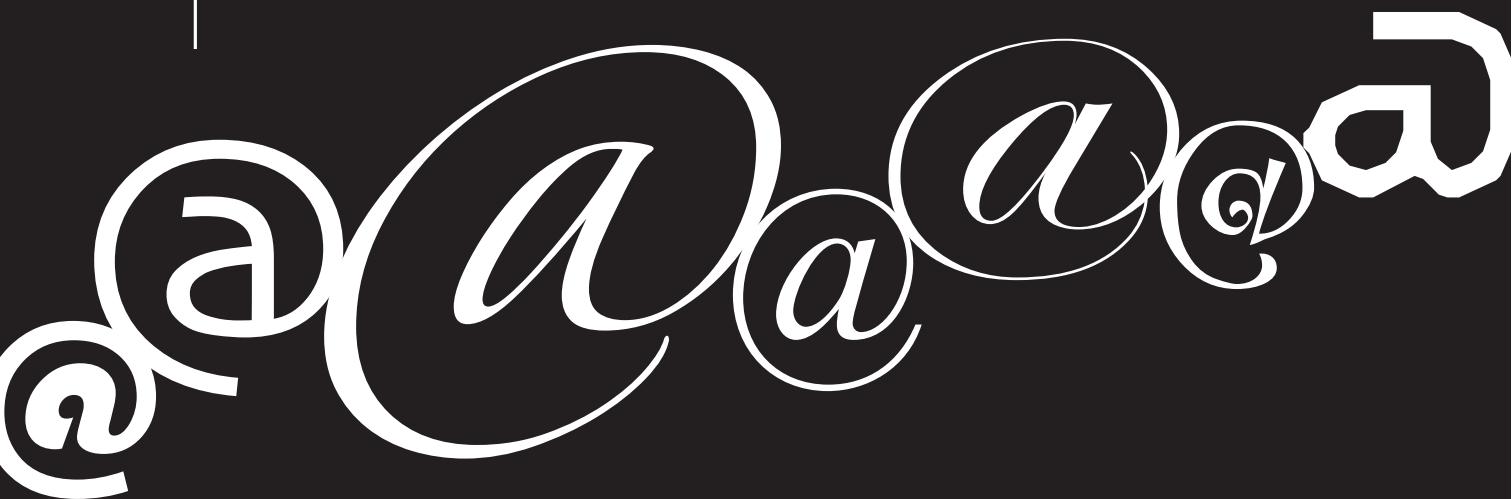
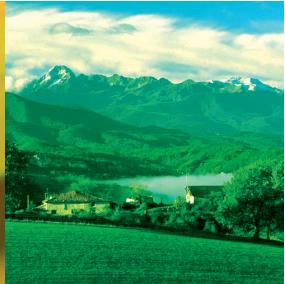


**P** PROGRAMME  
**R** RÉGIONAL  
**A** D' ACTIONS  
**I** INNOVATRICES **MIDI-PYRÉNÉES**



avec le soutien de  
l'Union européenne (FEDER)

[www.midipyrenees.fr/prai](http://www.midipyrenees.fr/prai)



RÉGION  
MIDI-PYRÉNÉES

### Innover toujours plus, pour développer mieux



Les innovations technologiques sont porteuses de développement mais aussi d'égalité sociale et territoriale. A condition de bénéficier à l'ensemble des acteurs économiques, des institutions, des citoyens...

C'est tout l'objet du PRAI, Programme Régional d'Actions Innovatrices, lancé en mars 2006 avec

le concours du Fonds européen de développement régional de l'Union européenne.

Grâce à lui, la Région entend mettre l'innovation au service de tous, en Midi-Pyrénées.

Pendant deux ans, nous expérimenterons de nouveaux dispositifs dans deux domaines-clé de l'action régionale, deux domaines qui doivent exploiter pleinement des opportunités offertes par les technologies innovantes, pour relever les défis du futur : le développement économique et l'aménagement du territoire.

L'innovation dans le champ économique vise à faciliter l'accès des entreprises aux plate-formes technologiques régionales pour développer des produits innovants et s'ouvrir à de nouveaux marchés dans un contexte de concurrence mondiale accrue.

L'innovation territoriale passe par le "plan Internet public et citoyen". Il aidera les collectivités locales et leurs élus, à concevoir des services nouveaux accessibles à tous et partout, notamment dans les territoires ruraux, grâce aux technologies de l'information et de la communication.

Ces actions expérimentales ont vocation à être transférées à d'autres. Leur réussite démontrera que l'échelon régional est pertinent aussi pour favoriser l'échange d'expériences entre tous les acteurs du développement.

*Martin Malvy*

**Martin MALVY**  
Ancien ministre

Président de la Région Midi-Pyrénées

### Actions Innovatrices : Qu'est-ce que c'est ?

Les Actions innovatrices 2000-2006 du Fonds européen de développement régional (FEDER) de l'Union européenne ont l'ambition d'être un laboratoire de développement permettant aux régions d'Europe de réaliser, sur la base de partenariats renouvelés entre autorités publiques et secteur privé, des actions ayant un contenu innovant important.

Sélectionnés par la Commission européenne dans le cadre d'appels à projets annuels, les programmes régionaux d'actions innovatrices s'inscrivent dans le cadre de la stratégie définie lors du Conseil européen de Lisbonne autour des thèmes suivants :

- l'économie régionale fondée sur la connaissance et l'innovation technologique
- la société de l'information au service du développement régional
- l'identité régionale et le développement durable

Le programme régional d'actions Innovatrices Midi-Pyrénées a été approuvé par la Commission européenne en décembre 2005 .

En savoir plus sur les Actions Innovatrices du FEDER  
[http://europa.eu.int/comm/regional\\_policy/innovation/index\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/regional_policy/innovation/index_fr.htm)

## Le Programme Régional d'Actions Innovatrices Midi-Pyrénées, c'est :

- *Un budget global de 5,69 millions d'euros majoritairement financé par la Région Midi-Pyrénées (2,256 millions d'euros) et le Fonds européen de développement régional (FEDER) de l'Union européenne (2,766 millions d'euros).*
- *Un programme de 2 ans mené par la Région Midi-Pyrénées en lien avec ses partenaires économiques et institutionnels (Collectivités locales, Structures d'accompagnement à la création d'entreprises innovantes, Agence Régionale pour le Développement de la Société de l'Information, Midi-Pyrénées innovation...).*
- *Des stratégies d'intervention déclinées en deux plans d'actions en faveur des entreprises et des territoires de Midi-Pyrénées.*

### **AXE 1** L'innovation technologique au service des entreprises

La richesse du tissu entrepreneurial et la forte structuration du secteur de l'enseignement et de la recherche en Midi-Pyrénées sont des facteurs déterminants pour le développement de la nouvelle économie et pour l'essor de la région au sein de l'espace européen.

Pour renforcer les capacités d'innovation des entreprises régionales, des liens plus forts doivent être générés entre ces entreprises et les structures de recherche.

L'objectif de l'axe 1 du PRAI Midi-Pyrénées est de développer une approche innovante de soutien aux infrastructures régionales de recherche, en contribuant à un transfert accru de technologies vers les entreprises par :

- des investissements structurants visant :
  - à renforcer la capacité de traitement des plate-formes technologiques,
  - à développer l'attractivité de ces structures et des laboratoires partenaires pour des partenaires privés,
- une mise à disposition de cette nouvelle capacité technologique au profit des entreprises régionales présentant un fort potentiel d'innovation.

### **AXE 2** La société de l'information au service des territoires : le plan "Internet public et citoyen".

Les enjeux liés au développement de l'e-administration amènent les collectivités à se doter de moyens nouveaux. Faciliter l'appropriation des technologies par ces collectivités dans leur fonctionnement quotidien, pour augmenter le nombre et la qualité des services rendus aux citoyens via l'Internet, constitue une problématique particulière pour les territoires multiples de Midi-Pyrénées.

Pour favoriser l'émergence des solutions nouvelles en faveur de l'accueil et du maintien des populations sur ces territoires par une meilleure offre de services, le plan Internet public et citoyen propose 4 actions complémentaires en faveur des collectivités locales et de leurs citoyens :

- Un dispositif global de formation-sensibilisation des élus des collectivités aux problématiques de l'Internet citoyen et de l'e-administration,
- Une aide au conseil des collectivités pour la mise en place de projets de services en ligne sur le territoire,
- Un soutien financier à des projets-pilotes de développement de contenus et services aux populations,
- La création d'un centre de ressources régional.

## Programme régional d'actions innovatrices Midi-Pyrénées

### Informations générales

Direction des Affaires Européennes et de la Coopération décentralisée  
Service Animation et Aide au Montage de Projets Européens  
Tél : 05 34 45 96 03

### L'innovation technologique au service des entreprises

Direction de l'Action Economique et de la Recherche  
Service Recherche  
Tél : 05 61 33 56 74

### L'Internet public et citoyen

Directions des Politiques Territoriales du Tourisme et du Cadre de vie  
Service des Technologies de l'Information et de la Communication  
Tél : 05 34 31 93 86

[www.midipyrenees.fr/prai](http://www.midipyrenees.fr/prai)